



Un médecin se souvient d'une injection de botox qui avait figé les sourcils dans une position peu naturelle, ou encore de lèvres asymétriques ou trop gonflées. *image: shutterstock*

Injections illégales de Botox en Suisse: «Cette impunité me révolte»

Les opérations de médecine esthétique réalisées illégalement sont en augmentation, en Suisse romande notamment. Pourtant, il n'y a que peu de conséquences sur les personnes qui l'exercent, malgré le ras-le-bol exprimé par les professionnels et les risques encourus par les patients. Pourquoi? Explications.



🕒 29.03.2023, 05:56 🕒 09.04.2023, 10:05



Alyssa Garcia

Suivez-moi

Lèvres trop gonflées, artères bouchées, nécroses dans les cas les plus sévères: en Suisse romande, les injections illégales de Botox ou d'acide hyaluronique se multiplient et leurs conséquences peuvent parfois être très déplaisantes, voire graves, pour les patients.



Dimanche dernier, [Mise au point](#) diffusait un reportage sur cette pratique illégale de la médecine, exercée le plus souvent par des esthéticiennes à des prix qui défient toute concurrence et dans des conditions qui ne respectent pas toujours les normes sanitaires.

Nombre de ces praticiens s'affichent publiquement, sur les réseaux sociaux notamment, et les voix des professionnels du milieu s'élèvent pour les dénoncer. Pourtant, les plaintes pénales restent encore peu nombreuses. **Deux experts expliquent à *watson* l'essor de ce phénomène.**



Les **risques** encourus

Romain Léger, médecin esthétique à la clinique Entourage à Lausanne, raconte en effet que depuis plusieurs mois, il reçoit régulièrement des patients (majoritairement des femmes entre 20 et 35 ans) qui viennent pour réparer les dégâts causés par ces injections illégales. «C'est souvent cette tranche d'âge qui a tendance à se tourner vers des solutions meilleur marché et plus risquées», précise-t-il.

Il se souvient d'une injection de Botox qui avait figé les sourcils dans une position peu naturelle, ou encore de lèvres asymétriques ou trop gonflées. Rien d'irréversible: une nouvelle piqure de Botox a rétabli la position des sourcils et l'acide hyaluronique a été dissout grâce à l'hyaluronidase.

PUBLICITÉ





«Il existe cependant des complications beaucoup plus dangereuses»

Romain Léger, médecin esthétique à la clinique Entourage à Lausanne.

En exemple, il cite l'acide hyaluronique injecté aux mauvais endroits, ce qui risque de boucher certaines artères, notamment celles qui irriguent les yeux. Le patient peut devenir aveugle. Ou encore les nécroses du nez causées par le recours à de mauvaises techniques. «Et surtout, je reste joignable et je suis mes clients après l'intervention», ajoute-t-il. Effectivement, certains lui avouent que la personne qui a réalisé les injections illégalement n'est plus en Suisse ou n'effectue pas de «retouches» si le résultat n'est pas bon.

Un phénomène qui prend de l'ampleur

Malgré ces mauvaises expériences, le cercle vicieux ne se brise pas, comme l'explique la Doctoresse Patricia Delarive, spécialiste FMH en dermatologie et vénérologie et cofondatrice de la clinique esthétique Matignon. Elle observe en effet – depuis un an et demi environ – que ce boom ne cesse de prendre de l'ampleur. «Plus ces personnes sont nombreuses, plus cela légitime leur pratique», se désole-t-elle.

Elle se souvient:

«A l'époque, l'exercice illégal de la médecine était anecdotique. Il s'agissait d'une ou deux personnes peu scrupuleuses qui se formaient par leurs propres moyens. Aujourd'hui, il existe des formations de quelques heures pour apprendre à injecter du Botox ou de l'acide hyaluronique. Les formateurs viennent même démarcher les esthéticiennes, qui – pour certaines – voient ce genre de pratiques comme une manière d'arrondir leur fin de mois.»

Dr. Patricia Delarive, spécialiste FMH en Dermatologie et Vénérologie et co-fondatrice de la clinique esthétique Matignon.



Peu de sanctions

Pourtant, comme le rappelle notamment la *RTS*, les plaintes pénales restent rares (malgré les dénonciations). «Souvent, les patients ne souhaitent pas causer de tort à leur esthéticienne, par exemple, qu'ils connaissent depuis des années. Ils ne vont donc pas jusqu'au procès», relate la doctresse.

Le Parlement a également refusé, début mars, de renforcer la loi contre ces injections. Selon les politiques, les cantons sont en charge: ils doivent effectuer plus de contrôles et mieux appliquer les lois existantes.

Dr. Patricia Delarive dénonce toutefois un manque de surveillance. «La preuve: le phénomène est de notoriété publique, mais ces personnes peuvent tout de même continuer d'exercer illégalement la médecine», exprime-t-elle. Et d'ajouter:

«Si elles ne sont pas punies, elles continueront de croire que ce qu'elles font n'est pas très grave»

Dr. Patricia Delarive, spécialiste FMH en Dermatologie et Vénérologie et co-fondatrice de la clinique esthétique Matignon.

Le problème ici, comme rappelle l'experte, est que les esthéticiennes ne sont pas considérées comme des acteurs de la santé publique. Elles ne sont donc pas soumises aux mêmes contrôles et passent ainsi sous le radar. «Nous, en revanche, sommes très surveillés», précise-t-elle. «Les règles à respecter en tant que médecin sont extrêmement strictes, notamment en termes d'hygiène. **Cette différence de traitement et cette impunité me révoltent.**»



Toujours plus de jeunes Romands se font opérer par peur de la calvitie

Le ras-le-bol de la profession

Romain Léger, médecin à la clinique Entourage, est lui aussi en colère. Pour que les choses changent, il préconise une meilleure sensibilisation et une plus grande communication publique sur ces pratiques. Il rappelle: «Les patients sont les victimes. Et

dans la majorité des cas, ils ne sont simplement pas informés. Ils pensent réellement que se faire injecter du botox par des gens non qualifiés n'est pas dangereux.»

Pour contrer le phénomène, l'association des centres de médecine esthétique suisses (ACMES) a été créée fin 2021, avec pour volonté de fournir une médecine esthétique de qualité qui respecte les codes de déontologie. Elle regroupe 14 entités, dont la clinique Matignon et Entourage.



Il y a quelques mois, ils ont d'ailleurs alerté et sollicité l'aide des médecins cantonaux pour que différentes mesures soient adoptées pour contrer le problème. «Seuls deux nous ont répondu», se désole Dr. Patricia Delarive. Un manque de prise au sérieux qui vient, selon elle, notamment du fait que la médecine esthétique n'est pas remboursée par l'assurance et que le patient consulte par choix et non par nécessité.

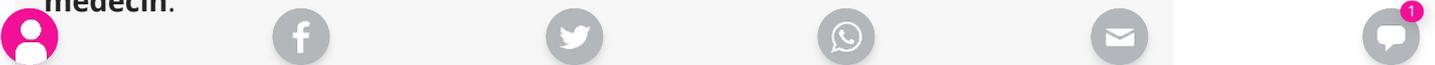
«Beaucoup pensent également que nos motivations sont mercantiles, mais ce n'est pas le cas. La preuve: à la clinique Matignon, nous dissolvons l'acide hyaluronique mal injecté à pertes, car nous avons de la peine pour ces gens. Mais nous en avons marre de cette concurrence déloyale, d'autant plus qu'elle empêche les personnes d'avoir accès à une médecine de qualité et qu'elle les met en péril. Nous allons profiter du reportage de Mise au point pour relancer nos démarches.»

Dr. Patricia Delarive, spécialiste FMH en Dermatologie et Vénérologie et co-fondatrice de la clinique esthétique Matignon.

Romain Léger confirme également: «Il ne faut pas oublier que nous sommes médecins avant tout. Nous sommes là pour aider et rendre service. Il est important que les patients se tournent vers du personnel qualifié.»

Piqûre de rappel:

Les injections d'acide hyaluronique ou de Botox, ainsi que l'utilisation de l'hyaluroopen (une technique de comblement des rides et de raffermissment du visage non invasive), [sont interdites en Suisse sans un diplôme en médecine](#). Les infirmiers peuvent les pratiquer **sous la direction et la supervision d'un médecin**.



Vincent Derouand, responsable de la communication au ministère public vaudois, **indique que les peines encourues sont les mêmes pour tout individu qui pratique sans autorisation.** «Les sanctions diffèrent selon les cas: elles vont d'une peine pécuniaire à une peine privative de liberté de 10 ans maximum», souligne-t-il.

Et d'ajouter: «Les conséquences liées à ces injections, par exemple les réactions ou les infections graves, pourraient être considérées comme des lésions corporelles, et s'ajouteraient ainsi à la liste des infractions pénales.»

Trois footballeurs romands font le buzz sur TikTok



video: watson

Plus d'articles Société



Téléphoner, manger, fumer: voici ce qui est vraiment illégal au volant



La Suisse, troisième pays avec le plus de personnes s'identifiant LGBT+



Ex-Miss Suisse: «J'ai fait un déni de mon identité à moitié noire»



Grève ministère 2023: les hon... es pourront-ils y participer?





Montrer tous les articles



LES PLUS LUS

- 1 Ce radar fait tomber les drones russes comme des mouches
- 2 Il y a un problème avec les salaires en Suisse
- 3 Ce commandant russe a été viré pour avoir refusé de «se montrer lâche»

Cette Suisse est atteinte d'un mal extrêmement rare et raconte son calvaire

Gioya Noser peut manger cinq pizzas à la fois. Elle est atteinte du syndrome de Prader-Willi. Il n'est pas rare que les personnes concernées meurent prématurément des suites de leur surpoids. La jeune femme de 21 ans raconte son combat quotidien contre la faim.

Le réfrigérateur et les placards de la cuisine sont scellés par des serrures à combinaison. Devant Gioya Noser, sur la table de la salle à manger de la maison familiale à la périphérie du canton de Soleure, il y a un verre de lait et d'eau. Pas de biscuits.

L'article

 Obtenir l'application | [watson sur Facebook](#) | [Publicité / RP](#) | [Emplois](#) | [Impressum](#) | [Conditions](#) | [Protection des données](#)

